



## Enseignants (SER)

Samuel Rohrbach  
Président

# Le numérique pour une meilleure coordination

*Numérisation, digitalisation, informatique, MITIC, MINT, TIC'... derrière ces noms et ces acronymes se cachent des enjeux fondamentaux pour l'école et la société. Le Plan d'études romand (PER) a été rédigé, à l'échelle des technologies, il y a longtemps. Un décalage existe, comme les Assises romandes de l'Éducation de 2016 l'ont démontré. Mais faut-il vraiment remettre en cause la place des MITIC dans le PER ? Veut-on former des programmeurs ou des personnes capables d'utiliser les outils d'aujourd'hui sans pour autant délaissé les bases ? Vers quelle éducation au numérique veut-on aller ?*

Lors de son 43<sup>e</sup> Congrès qui s'est tenu le 26 mai 2018 à Fribourg, le Syndicat des enseignants romands (SER) a mis le numérique au cœur des débats. Dans ce dossier, il faut se rendre compte qu'il ne suffit pas d'ajouter une leçon d'informatique comme on peut l'entendre parfois ou malheureusement le constater dans certains cantons. Il y a de nombreuses répercussions à tous les niveaux, si l'on veut mettre en place une stratégie du numérique dans la formation.

## Constats des enseignant-e-s

Les discussions sur le thème du numérique lors de notre Congrès ont permis de souligner les grandes disparités d'équipements, entre cantons surtout, qui rendent difficile la mise en place de marches à suivre utiles. De surcroît, les enseignants doivent souvent maîtriser plusieurs systèmes parallèlement sans avoir eu les formations ad hoc. Autres disparités regrettables, celles des objectifs et positions afférentes respectivement au Plan d'études romand (PER) et au Lehrplan 21 allemandique. Et si l'économie demande à l'école de préparer de futurs professionnels possédant des compétences numériques de pointe, le SER se demande s'il faut privilégier l'informatique ou la bureautique, s'il faut se lancer dans le codage robotique ou dans la programmation. En matière de maintenance, la sonnette d'alarme doit être tirée sachant que les enseignants sont souvent appelés à faire fonctionner le système D.

Trois dangers importants sont de plus à mettre en exergue : les couches successives d'équipement, la protection des données et la responsabilisation des enseignants, des élèves et des parents.

Si l'on parle du numérique à l'école, on ne doit donc pas oublier qu'il y a des enjeux aussi au niveau des formations initiales et continues des enseignants, de la santé des utilisateurs, de la

révision du PER, voire des moyens d'enseignements romands (MER), des grilles horaires, des budgets pour les équipements, de la place du privé, du développement durable lié à l'énergie nécessaire et aux matières premières pour la construction des équipements, etc.

## Position du SER

Pour le SER, il est tout d'abord important de clarifier quelques définitions pour éviter un amalgame entre les MITIC, l'informatique et le numérique. En ce sens, les trois domaines du *Plan d'action en faveur de l'éducation numérique* de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) vont dans la bonne direction.

Notre Congrès a donc permis de poser des constats, en particulier quatre au niveau des MITIC. Ainsi ces derniers sont incontournables dans les domaines du PER, du Lehrplan 21 et des plans d'études du secondaire II. De fait, il faut s'interroger rapidement sur leur place dans les domaines de l'enseignement ou dans les grilles horaires. Ils doivent aussi avoir une place plus importante dans la formation initiale des enseignants. Et finalement, le besoin de formation continue pour l'utilisation et l'intégration du numérique dans les domaines d'enseignement doit être satisfait.

C'est pourquoi notre Congrès a permis de cibler des demandes précises à satisfaire au niveau des cantons, de la CIIP, de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et de la Confédération afin d'avoir la meilleure éducation au numérique possible. Ainsi au niveau des cantons, le SER demande que la sécurité d'accès et la protection des données soient garanties et que des directives en la matière soient établies. Tout aspect commercial lié aux données personnelles doit être interdit et l'échange de ces dernières doit

1 MITIC : Médias, Images et Technologies de l'Information et de la Communication ; MINT : mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique ; TIC : Technologies de l'information et de la communication.



se faire en toute transparence. Au niveau du numérique, les écoles publiques doivent être dotées de l'équipement et du matériel nécessaire répondant aux attentes pour les élèves, les enseignants et l'administration. Il faut veiller à ce qu'elles assurent la mise à jour, l'entretien, les réparations et l'acquisition des licences. Ceci sans report de coût sur les familles.

De même, les équipes des centres de compétences MITIC doivent être composées de personnes ressources dans les domaines techniques et pédagogiques. Dernières demandes au niveau cantonal, une intégration de tous les éléments MITIC

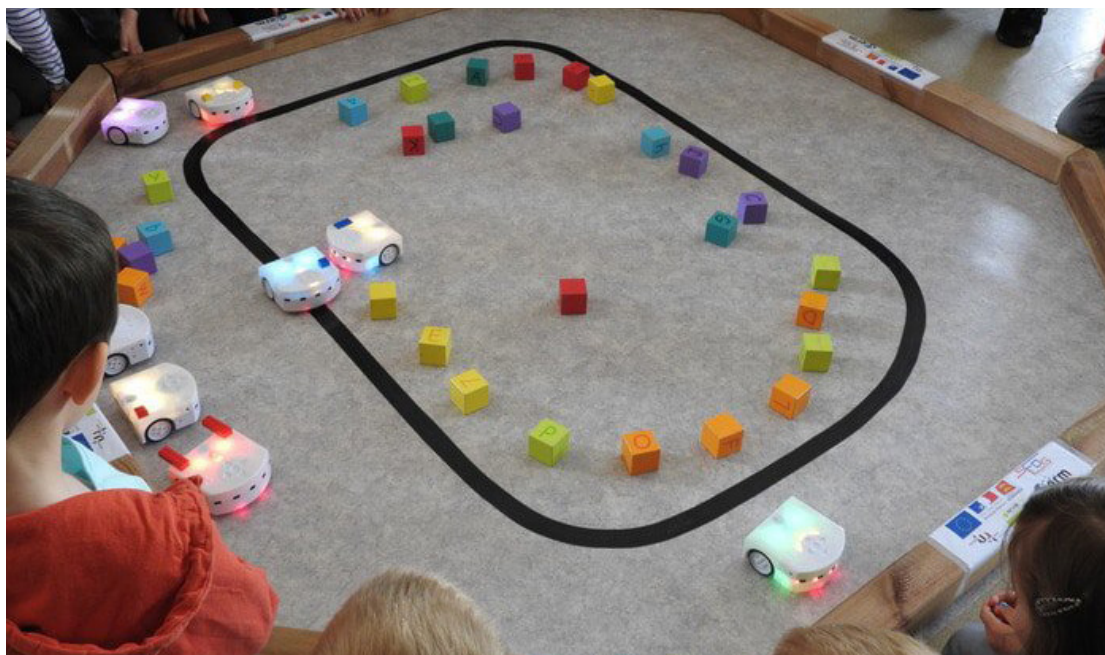
disciplines. Il doit être mis à disposition dans les centres scolaires avant la formation pour pouvoir les parcourir et préparer des questions. Il doit traiter autant de théorie mais surtout pratique avec des objectifs vraiment vérifiables sur le terrain. La formation continue des enseignant-e-s doit aussi être coordonnée au niveau romand et correspondre aux réels besoins des enseignant-e-s, en ce sens elle doit être modulaire en proposant aux enseignants de se former dans au moins un axe de leur choix.

Cinquièmement, les différentes plateformes pédagogiques doivent être sécurisées et rendues accessibles via un identifiant numérique unique.

Au niveau national et de la CDIP, les demandes formulées par le Congrès du SER ont été complétées par une position commune des faitières d'enseignants, le SER pour la Suisse romande et le *Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz* (LCH) pour la Suisse alémanique. Cette position commune comporte cinq points qui doivent aussi être pris en compte. Ils concernent les équipements ; leur maintenance ; les formations initiales et

continues, ainsi que les moyens d'enseignements ; la santé des élèves et des enseignants ; la recherche et l'évaluation ; la mise en place d'une stratégie et d'un pilotage communs.

Pour aller vers la meilleure éducation au numérique possible, il faut satisfaire tout d'abord ces demandes au lieu de revoir les grilles horaires pour ajouter des leçons d'informatique sachant que, pour l'instant, les MITIC font partie du domaine de la formation générale et que les professionnels que sont les enseignants font de leur mieux pour satisfaire ce qui est demandé au niveau du PER. Ce dossier doit permettre de continuer l'harmonisation dans l'Espace romand de la formation et de ne surtout pas augmenter les différences entre les cantons. Il faut en profiter pour renforcer la coordination au niveau romand.



Source : Thymio, le robot pédagogique pour les enfants et les tous petits

en lien avec une pédagogie novatrice dans la formation initiale des enseignants, ainsi que la mise en place et le financement d'une formation continue proactive.

Ces différents éléments sont aussi ressortis de manière plus précise lorsque nous avons consulté les associations cantonales lors de la consultation concernant le PER numérique en septembre 2019. Ainsi, la dotation dans les grilles horaires doit absolument se faire de manière coordonnée entre les cantons. Les formations initiales et continues doivent tenir compte du niveau de chaque généraliste. Il faut les coordonner au niveau romand et elles doivent correspondre aux réels besoins des enseignant-e-s et être en accord avec les tâches demandées. Les personnes ressources *pédagogie* ainsi que les personnes ressources *techniques* sont une nécessité incontournable. Ces personnes doivent bénéficier d'allègements pour les rendre disponibles dans les écoles. Un moyen d'enseignement romand doit être publié. Il doit être complet, rapidement disponible et comporter des séquences clé en main attribuables aux autres